



Le Plessis, le 26 juillet 2013

Communiqué CS

A la suite du communiqué publié par Cira Holding le 25 juillet 2013, Communication & Systèmes précise qu'elle n'a pas la possibilité, juridiquement, de disposer des droits préférentiels de souscription qui n'auraient pas été exercés par les actionnaires de la société au cours de la période de souscription à l'augmentation de capital qui a fait l'objet d'une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers le 19 juillet dernier.

CS Communication & Systèmes rappelle, comme elle l'a indiqué dans la section 5.2.2 de la note d'opération susvisée, qu'elle ne se prononce pas sur la conformité de l'« *engagement* » de Cira Holding d'« *indemniser* » les actionnaires en procédant au rachat de leurs droits préférentiels de souscription à un prix de 0,20 euro avec les règles relatives à **l'intégrité du marché et à l'égalité de traitement des actionnaires**, dans la mesure où Cira Holding se réserve parallèlement le droit d'intervenir sur le marché à un prix différent.

CS est un acteur majeur de la conception, de l'intégration et de l'exploitation de systèmes critiques. CS est coté sur le marché Euronext Paris - Compartiment C (Actions : Euroclear 7896 / ISIN FR 0007317813). Pour en savoir plus : www.c-s.fr

Relations presse
Barbara GOARANT
Tél. : +33 (0)1 41 28 46 94

Contact Investisseurs
Manuel MICHEL
Tél. : +33 (0)1 41 28 44 44